

**MASTER 2^{ème} ANNEE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

DOSSIER DE CANDIDATURE - année universitaire 2017-2018

Mention « Urbanisme et Aménagement »
Sous la Direction de Brigitte BERTONCELLO et Jérôme DUBOIS

Spécialité Urbanisme durable, projet et action opérationnelle
Sous la Direction de Frédérique Hernandez

FORMATION INITIALE

Cocher : Finalité Professionnelle **OU** Finalité Recherche (voir liste des pièces à joindre)

Nom Epouse

Prénoms.....

Date de naissance Lieu..... Département.....

Nationalité n° INE/...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../...../.....

Adresse

Code postal Ville.....

Tél. Tél. portable.....

Courriel

Dernier diplôme obtenu ou en cours d'obtention.....

..... Année :

Etablissement.....

Adresse.....

Code postal Ville.....

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Admissibilité après examen du dossier

Décision de la Commission le

Favorable Défavorable

Signature du Président de la Commission

Admission après les épreuves

Décision de la Commission le

Favorable Défavorable

Signature du Président de la Commission

SITUATION UNIVERSITAIRE

Baccalauréat français :

Série Mention Année d'obtention

ou **titre français admis en équivalence** (précisez lequel).....

..... Année d'obtention

Diplômes étrangers : Année d'obtention

Indiquez ci-après, pour chaque année, l'établissement fréquenté, les études suivies, les examens ou concours présentés, les résultats obtenus. Il est de l'intérêt du postulant d'être aussi précis et complet que possible.

Si votre deuxième semestre en cours n'est pas encore validé (et donc le diplôme), joindre obligatoirement le relevé de notes du premier semestre.

Années	Etablissements	Diplômes/Formations	Moyenne/20
20...../20.....
20...../20.....
20...../20.....
20...../20.....
20...../20.....

Attention : Il est conseillé de candidater en M2 dès la première session (deuxième session en septembre) qui assurera l'essentiel du recrutement, même si vous n'avez pas encore vos résultats de M1 ou diplôme équivalent. Dans ce cas, l'admission définitive sera prononcée sous réserve de l'obtention du diplôme définitif.

Avez-vous posé votre candidature dans d'autres universités ?

Si oui, lesquelles et dans quelles formations ?

.....

Avez-vous posé d'autre candidature dans le Master 2 de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional ? OUI NON

Si OUI, dans quelle(s) autre(s) spécialité(s) ? (« Urbanisme durable, projet et action opérationnelle », « Habitat, politique de la ville et renouvellement urbain », « Paysage et aménagement »)

Classez par ordre de préférence :

1^{er} choix :

2^{ème} choix :

3^{ème} choix :

Renseignements certifiés exacts

Date et Signature

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

- Photocopie du baccalauréat.
- Photocopies des diplômes (ou attestations) obtenus ou en cours d'obtention et relevés de notes : Licence, Maîtrise, Master 1 ou équivalent.
- Pour les diplômes rédigés en langue étrangère, fournir une traduction en français effectuée par un traducteur agréé ou reconnue par un service diplomatique ou consulaire.
- Pour les étudiants étrangers hors Europe, (Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Congo-Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mexique, Russie, Sénégal, Syrie, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam, Zimbabwe), les candidats qui souhaitent s'inscrire doivent **impérativement** suivre la procédure indiquée sur le site : [http : www.campusfrance.org](http://www.campusfrance.org). Sans le suivi de cette procédure, aucun dossier ne sera traité. Ne pas envoyer de document à l'Institut.
- Curriculum vitae détaillé avec photo d'identité et adresse mail.
- Lettre de motivation dactylographiée incluant projet professionnel et résumé des travaux antérieurs.
- Pour les dossiers à finalité Recherche, le projet comprend sur 4 pages minimum une présentation du sujet contextualisé, des éléments méthodologiques et des premières références bibliographiques.
- Titre et résumé (en 10 lignes maximum, **pas de CD**) de votre mémoire de maîtrise ou master ou de tout travail personnel complémentaire pouvant enrichir votre dossier.

ORGANISATION DU RECRUTEMENT :

Pour le Master mention « Urbanisme et Aménagement » : admissibilité sur dossier et en fonction de la capacité d'accueil.

Les candidats admissibles recevront ensuite une convocation par mail pour un entretien d'orientation avec Jury qui aura lieu la journée du 29 Juin à l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, 2 avenue Henri Poncet à Aix-en-Provence.

Tous les dossiers devront être réceptionnés au plus tard le 6 juin 2017 à 16h00

Envoi par lettre prioritaire

Tout dossier reçu après cette date ne sera pas examiné

A l'adresse postale suivante :

Aix-Marseille Université
Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional
Secrétariat du Master 2
3 avenue Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence cedex 01